L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue du Chapitre.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 20 OCTOBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M.
JEUDIS.....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quitteront Mandeville, les

LUNDIS.....5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M.
VENDREDIS " " .....7 A. M.

L'eau est le temps le permettant.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A. M.

Prêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confortable (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques). Départ du pied de la rue 13 de la rivière du Nord, au pied de Morton Bureau, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 22 octobre
LA TOURAINE, Fraqueil, samedi, 29 octobre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 5 novembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième cabine.....$60
Entrepont, $35 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et couvertures.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
—On a—
A. MOULTON, 19 rue du Camp.
J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Partant mercredi, 26 octobre, à 9 A. M.
Le steamer
HUDSON, Capt. Betts.
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....50
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.....9:15 a m	San Antonio Express.....7:05 a m
California Express, daily.5:00 p m	California Express, daily 10:55 p m

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and Mexican Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à la gare, 1 jours aux bureaux coin St-Charles et Canal et à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS CINCINNATI — 11 HOURS BIRMINGHAM
(Elegant Pullman Sleeping Cars)

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 47 heures

VESTIBULE	No 2 Limited	No 6. Poste Line.
Part de la N.-Orléans	2:30 p m.	9:30 p m.
Arrive à Meridian	8:40 p m.	5:00 a m.
Arrive à Akron	11:23	8:33 a m.
Arrive à Birmingham	1,25 a.m.	12:05 p m
Arrive à Attala	4:00 a m.	2:40 p m.
Arrive à Chattanooga	6:40	6:00 p m.
Arrive à Burgin	2:30 p m.	8:22 a m.
Arrive à Lexington	3:30 p m.	4:25 a m.
Arrive à Cincinnati	5:30 p m.	7:30 a m.

La seule ligne ayant des "Vestibule Sleeping Cars" pour New York via Shenandoah Valley, arrivant à 1:30 P. M. de Cincinnati, laissant le trajet en moins de temps qu'aucune ligne de la Nile Orléans.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & Co., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year: $1.50 six months. Address MUNN & Co., 361 Broadway, New York.

JOURNAUX FRANCAIS

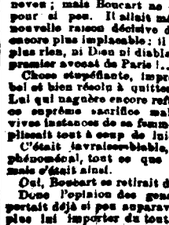

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Moderne, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Cosmopolis, Eclipse, Jual. Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jual. p. rire, Scien. l'trée, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques de transportation.....$518,578 30	
Sur risques de rivières 16,385 97	
Sur risques de mer... 6,343 65	
	$540,307 92
A ajouter :	
Prime nette reçue de 1890.....	133,281 10
Total des primes.....	$673,589 02
A déduire :	
Intérêt et profits et pertes.....	22,783 68
Revenu total.....	$650,321 70
A déduire: Pertes payées—	
Sur risques de transportation..... $527,600 36	
Sur risques de rivières 5,644 92	
Sur risques maritimes 6,647 24	
Total pertes payées	$539,982 52
Primes remboursées	27,027 97
Commissions.....	81,555 60
Réassurances.....	47,190 73
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées).....	17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies à vapeur, Commissions et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc.....	49,314 27
Total des débours.....	$662,995 50
Surplus.....	$196,256 10

Déposés—
Réservé pour risques non expirés $128,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Profits et pertes..... 22,830 96
$196,256 10

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :
En banques.....$101,446 32
En bureau..... 3,615 10— $105,061 42
$100,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Orleans 1890..... 105,500 00
$190,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les coupons échus..... 192,000 00
$26,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 29,250 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)..... 18,985 0
Une section du capital du N. O. Board of Trade..... 20 00
Une section du capital du La. Sugar Exchange..... 125 00
8 sections de la N.O. Warehouse Co 833 00
Une section French Opera House Co..... 150 00
On ben de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en cours de perception..... 65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc..... 2,000 00
$645,096 10

PASSIF.

Capital-actions..... $200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividende non payé..... 540 00
Réservé pour risques non expirés 128,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)..... 820 96
$445,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUGROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern In-surance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la Compagnie, que l'on peut se fier à ses représentations concernant la situation. (Signé) :
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD.
JOS. SCHWARTZ.
F. G. REXER.
J. H. KENGE.

A une réunion du Conseil d'Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, Lun. 19 janvier 1892.
30 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques de transportation.....	$325,626 55
Sur risques de marine.....	1,754 12
Sur risques de rivières.....	3,721 76
	$331,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890.....	56,980 00
Primes totales.....	$388,042 43
A déduire, intérêts et profits et pertes.....	22,197 65
Revenu.....	$310,246 06
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu..... $107,189 23	
Sur risques de marine..... 1,176 72	
Sur risques de rivières..... 1,267 63	
Total des pertes payées.....	$109,733 58
Rabais de primes et annulations.....	25,293 04
Commissions.....	35,270 86
Réassurances.....	23,754 00
Taxes et Licences.....	8,841 41
Dépenses du bureau d'agence, salaires, appointements, loyers, impressions de cartes, corps de sauvetage.....	20,645 59
Déboursés.....	$223,537 46
A déduire :	
Primes non acquises	$34,274 00
Pertes ajustées et non ajustées.....	39,000 00
	77,274 00
Pertes.....	$146,263 46

ACTIF.

Argent en banques et en main.....	$ 32,355 21
$121,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans.....	11,500 00
$95,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0.....	139,300 00
$60,350 Bons à Primes de la Nile-Orléans.....	96,632 00
$28,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0.....	23,250 00
10 Actions Germania Insce Co.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement.....	21,546 66
Prêts sur hypothèque.....	17,780 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes.....	4,373 25
Meubles et installations de bureaux.....	3,500 00
	$352,350 23

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Fonds de réserve.....	52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	39,000 00
	$291,974 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LAMAUX, Jr., Sec'taire. PIERRE LAMAUX Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lmd.
Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes en cours de recouvrement.....	$219,889 09
Primes maritimes.....	1,779 66
Primes des rivières.....	3,942 23
Total des primes.....	$225,613 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890.....	44,168 67
Total.....	$269,782 58
A ajouter : Intérêt, profits et pertes.....	$39,354 50
Moins salaires et dépenses générales..... 13,641 71—	12,962 79
Fonds de surplus.....	$1,490 92
Total.....	$308,636 19
Pertes payées :	
Sur risques de feu..... $91,871 06	
Sur risques maritimes 2,381 55	
Sur risques de rivières 3,866 28	
	98,118 89
Réassurances.....	893,630 99
Primes remboursées	37,596 19
Commissions et courtages.....	55,236 18
Taxes, l'Etat et de la ville, Board of Underwriters, et commissions.....	13,490 17
	$98,263 66
Profits bruts.....	$47,160 67
Réservé :	
Pour primes non expirées.....	$44,850 20
Pertes d'incendies non payées.....	13,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892.....	10,000 00
Fonds de surplus, 1891.....	21,490 92—90,303 66
	$47,160 67

ACTIF

Billets pour primes.....	$127 15
Primes en voie de collection.....	32,715 72
Prêts sur hypothèques.....	5,275 00
Prêts sur hypothèques.....	5,467 00
Bons des Etats-Unis, bons sûreté de ville et bons à prime.....	99,169 99
Stocks de banques, d'assurances et autres.....	34,621 60
Bons 1ère hypothèque, Wahoking Brewing Co.....	5,000 00
Propriété immobilière.....	66,814 54
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque.....	26,396 93
	$308,303 66

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Fonds de surplus.....	21,490 92
Réservé pour primes non expirées.....	44,850 20
Réservé pour pertes non payées.....	13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892.....	10,000 00
	$289,303 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. RUBENSTEIN, Président.
F. HASSLINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil d'Administration a déclaré un dividende trimestriel de QUINZE (5) POUR CENT, payable dix jours après sa date, sur les actions de la Compagnie, sur demande.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Pour le Gouverneur de la Louisiane.
GEO. EPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)
Bureau : No 60 rue du Camp.

SEIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendies.....	$ 79,660 71
A ajouter : primes non acquises pour 1890.....	20,606 67
	$ 99,667 38
A déduire :	
Pertes par les incendies.....	$32,365 94
Réassurances.....	6,449 52
Primes remboursées	3,240 99
Commissions et courtage.....	3,205 02
Dépenses, générales, moins escompte et intérêts.....	15,865 24
	$ 62,526 71
	$47,160 67
Réservé pour pertes non ajustées.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890.....	19,915 20
Dix pour cent d'intérêt sur le stock pour l'année.....	14,965 26
Au fonds de réserve.....	6,269 11
	$ 47,160 67

ACTIF.

Billets d'actionnaires pour capital.....	$ 1,321 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothèques.....	175,061 62
Billets à recevoir.....	1,979 43
Propriétés immobilières.....	16,666 00
Argent en banques et en main.....	41,886 71
Primes en cours de collection.....	43,273 15
Meubles de bureau et accessoires.....	5,191 93
	$285,458 01

PASSIF.

Capital-actions.....	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues.....	6,010 00
Réservé pour primes non acquises pour 1890.....	19,915 20
Intérêts et dividendes, fonds de réserve et surplus.....	107,532 81
	$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.
L. M. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment ce jourd'hui, 21 janvier 1891.
A. LEVY, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de QUATRE POUR CENT sur demande.
L. M. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
M. H. Bierbert, A. H. Isaacs,
Peter Bitzer, L. M. Marks,
F. Deverr, J. H. Ewerd,
H. Eisenman, Jacob Schoen,
Jas. Everett, J. H. Schiermann,
F. Rogers, Otto Thomas,
John Fitzpatrick, George Zeiman
29jan—4 dim

Proclamation Annuelle de Contribution.

DEPARTEMENT EXECUTIF.
ETAT DE LA LOUISIANE.

A TOUTES, QUELLES 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à saisi des termes suivants :

Tous les navires arrivant sans différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de ports américains infectionnés en des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui en ont eu maladies à leur bord pendant le voyage.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire de Mississippi, mais seulement du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour mettre ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, seront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires ainsi qu'elle le Bureau de Santé jugera convenables de les ordonner.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de quarantaine de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection, leurs équipages, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tout les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Tout les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer la Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, de Lake Borgne ou Lake Charles, ou toute autre station de quarantaine de l'Etat sans avoir été déjà plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquences, conformément avec les vœux du cité Etat, faites et pourvues dans le cas, et sur la requisition du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le Gouverneur T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, n'ai pas moins, ordonnant d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant à l'Etat Quarantaine d'y prendre effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., comme les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus.

Donné sous mes signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 15me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de la cent soixième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS.
Par le Gouverneur de la Louisiane.
GEO. EPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, aux propriétaires, capitaines et passagers de navires des suggestions suivantes pour éviter la période de la visite des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires doivent être dépeuplés autant que possible, pendant la période de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de matelas, de couvertures et autres matériaux de même nature. Les matelas et autres en usage devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en paille.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se déparent autant que possible de leurs bagages exposés de l'équipement par l'eau ou par vapeur, et de leurs effets mobiles possibilités à bord pendant la désinfection.

4. Les capitaines, agents et agents consignataires sont strictement requis de ne pas avoir dans leurs affaires, cabines, dentelles, valeurs et autres effets d'une nature délicate, sur lesquels ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

5. Les navires mouillés dans les ports et obligés de faire passer leurs équipages à terre, c'est-à-dire, sur le rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, seront la nuit.

6. Les navires surpeuplés de Chinois ne pourront être arrimés de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux surpeuplés de quelque manière de pomper l'eau de la cale et de nettoyer cale et.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieurs, autant que possible, l'air et la lumière du parfum de navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer du lait de chaux dans des conditions sanitaires telles que la période de détention de la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires pensant des frais doivent arriver avec temps en parfait état de propreté pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la station de quarantaine et leurs équipages dans des conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais.

Il ouvrit—3f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations Françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.
2 nov—

THE NEW ORLEANS BEE,
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 19 octobre 1892.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	66,973,544 00	6636,926 00
Même temps, semaine dernière.....	7,814,473 00	1,061 917 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 90 à 4 90; 20-francs, $3 85 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or légèr imparfaits, 97 à 97½c; argent mutilé américain, 72 à 75 par oz; dollars mexicains, 65 à 67; pièces péruviennes, 61½ à 62½c; pesos chiliens, 61½ à 62½c; argent anglais, par £, $4 86 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90, billets de la Banque de France, 18¾ à 19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché mais comme la demande continue bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel..... —@6
Papier ordinaire..... —@8
Prêts sur garanties collatérales..... 7@—
Titres de Banques..... 7@8
Papier hypothécaire..... —@8

New-York—Taux de l'argent à Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2, comptant 2 à 2½ pour cent. Argent à Londres (par un an) 2½ à 3 pour cent. Argent à New-York, 3 à 4 pour cent. Taux du marché à Paris—Banque, 3 pour cent. Rente française 3 pour cent, 98 francs 97 centimes. Rente française 3 pour cent, 98 francs 97 centimes. Rente française 3 pour cent, 98 francs 97 centimes